

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

AVIS n° 2026/06/30-04-CFVU

**Tarifs de préparation aux concours de l'Éducation nationale
à Aix-Marseille Université
à compter de 2026/2027**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 30 juin 2026, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale,

Vu la délibération n°2026-05-19-04-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université en date du 19 mai 2026 portant autorisation des demandes de modifications de l'offre de formation pour l'année universitaire 2026/2027,

Considérant la réforme de la formation et du recrutement des personnels enseignants du premier et du second degré qui positionne les concours à la fin de la licence à compter de la rentrée 2026,

Considérant le dispositif d'aide d'accès aux métiers de l'enseignement de l'Éducation nationale relatif à la préparation aux concours de l'Institut national supérieur du professorat d'Aix-Marseille (INSPE),

Considérant la mise en place d'une préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), portée la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) dans dix disciplines,

Considérant que des tarifs doivent être votés pour les inscriptions administratives des publics en formation initiale et en formation continue,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article 1 :

REND UN AVIS FAVORABLE, aux tarifs proposés à Aix-Marseille Université pour la préparation du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), portée par la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines dans dix disciplines, à compter de l'année universitaire 2026/2027.

Cet avis rendu, avec 25 pour et 5 abstentions, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Article 2 :

REND UN AVIS FAVORABLE, aux tarifs proposés à Aix-Marseille Université pour la préparation aux concours de l'enseignement du premier degré, du second degré et des conseillers principaux d'éducation, portée par l'Institut national supérieur du professorat d'Aix-Marseille (INSPE), à compter de l'année universitaire 2026/2027.

Cet avis rendu, avec 24 voix pour et 6 abstentions, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Composition : 40 membres Membres en exercice : 40 Quorum : 21 Membres présents : 17 Membres représentés : 13 Total des voix : 30	Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,  Le Vice-président formation, Christophe Pellegrino
---	---